



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FEVRIER 2022**

Tous les Conseillers Municipaux étaient présents sauf Monsieur DUQUENNE Jean-Michel et Mesdames QUIZEL Aurélie et BERTHAUD Vanessa excusées (procuration à Messieurs Bruno CHEVAUX et Christian CLAIROTTE).

### **Eco-quartier du Meix Ravas, seconde tranche**

Le Maire fait le point sur l'avancement du dossier : 3 permis de construire sont accordés et 1 permis est en cours d'instruction. La voirie est de nouveau propriété de la commune. Le Maire a signé l'acte notarié le 22/02/2022.

### **Changement des deux derniers poteaux incendie**

Un devis de la SOGEDO a été réceptionné et étudié. La SOGEDO chiffre les travaux à 7 891.13 euros TTC. Le Conseil Municipal accepte ce devis. Des subventions seront demandées. La commune espère une aide de la DETR, du Département et du Grand DOLE.

Le Conseil Municipal prend connaissance du compte rendu des essais faits sur les huit poteaux incendie le 19 Janvier 2022. Les pressions et les débits sont conformes. Les Conseillers Municipaux n'émettent pas de remarque particulière.

### **Voirie**

Pour la réfection des trottoirs et la place de l'Eglise, le devis de la SEFP d'ABERGEMENT-la-RONCE de 19 877.58 euros TTC est accepté par l'Assemblée. Une demande de subvention est faite auprès du Grand DOLE.

### **Réfection des chemins**

L'Association Foncière d'AUMUR doit recevoir une nouvelle livraison de cailloux prochainement. Les derniers trous sur les chemins communaux seront bouchés dès la livraison.

### **Voyage de fin d'année scolaire du 25/06/2022**

Le devis d'ARBOIS Tourisme chiffre le déplacement des enfants en autocar à 1 320 euros TTC. Le Conseil Municipal accepte ce devis.

### **City Stade**

Le Maire informe l'Assemblée de la rencontre qu'il a eue avec la société spécialisée, AMC Diffusion venue le 23/02/2022. Une autre société, TRANSALP viendra le 1<sup>er</sup> Mars 2022. Des devis seront établis et étudiés.

### **Délibération budgétaire de 2021**

Le Conseil Municipal décide de modifier la délibération portant sur l'affectation de résultat 2020 sur le budget commune 2021. Il convient en effet d'ajouter sur cette délibération une écriture de réserve R 1068 en investissement. Dans son contenu, cette délibération ne change pas, seule la forme est modifiée.

### **Bief Noir**

Le Maire fait le point sur l'avancement du dossier. Une réunion avec M. Denis CHAIZE du Syndicat DOUBS LOUE et des représentants du Grand DOLE a eu lieu en mairie le 18/02/2022. Ces derniers vont instruire une demande de travaux auprès de la Direction Départementale des Territoires du Jura. Ils vont également rédiger une convention entre la commune et les partenaires : l'Association Foncière d'AUMUR, la commune d'ABERGEMENT-la-RONCE.

### **Maison des Services et SISPAH**

Une réflexion est en cours pour regrouper la Maison des Services de TAVAUX et le SISPAH (Syndicat Intercommunal au Service des Personnes Âgées et des Handicapées). Les Conseillers Municipaux étudient ce projet d'adhésion de la commune au SISPAH. Un accord de principe est donné par le Conseil Municipal. La décision sera prise lors de la prochaine session ordinaire. Actuellement, l'adhésion à la Maison des Services est de 4 €/habitant/an. Avec l'adhésion supplémentaire au SISPAH, la cotisation totale passerait à 6 €/habitant/an.

### **Classe de mer**

La commune a reçu une demande de subvention pour une classe de mer organisée par l'école publique de SAINT AUBIN au profit des élèves de CM2. Le Conseil Municipal accorde 60 euros par enfant domicilié à AUMUR, scolarisé dans cette classe et participant au séjour pédagogique.

### **Salle des Fêtes**

Les plaques de couleur du plafond ont été changées le 25 Janvier 2022. Des renforts en aluminium ont été posés aux deux portes côté Nord, le 07/02/2022. Le Conseil Municipal en prend acte.

### **Banc Mercier**

Le banc neuf a été livré et sera mis en place prochainement. Son coût est de 621.25 €.

### **Secrétariat de Mairie**

Le Maire informe l'Assemblée que Mme DEGAY, secrétaire, va quitter la commune au 01/07/2022. Elle effectuait 10 heures par semaine pour le compte de la commune. Mme GUYET est sollicitée pour palier à ce départ. Une réflexion est en cours avec Mme GUYET.

### **Conseil d'Ecole publique de SAINT AUBIN**

Les prochaines dates sont les suivantes :

- 3 Mars pour l'école primaire,
- 11 Mars pour l'école maternelle.

### **Bâtiment de la Cure**

Un radiateur électrique sera installé dans le hall d'entrée du logement de l'étage pour améliorer définitivement le problème de condensation.

Le Maire,  
M. CHEVAUX Bruno

